



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/650
16 décembre 2004

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

538ème séance plénière

PC Journal No 538, point 4 h) de l'ordre du jour

DECISION No 650
PROROGATION DU MANDAT
DE LA MISSION DE L'OSCE EN GEORGIE

Le Conseil permanent décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Géorgie jusqu'au 31 décembre 2005.